

INSCRIPTION A LA FORMATION

Centre de Formation l'ESPOIR

Organisme de formation n° 31 59 04995 59 - SIRET : 331 232 611 00029 - Code APE : 8610Z

25 Pavé du Moulin 59260 HELLEMES

Le TEATSA est une évaluation fonctionnelle qui permet de recenser les compétences développementales ainsi que les caractéristiques comportementales des personnes présentant une cécité associée à des troubles du spectre autistique ou troubles apparentés (avant leur entrée dans le secteur adulte).

Cet outil n'est pas destiné à établir un diagnostic de TSA ni réservé aux enfants déjà diagnostiqués.

L'analyse proposée par le TEATSA a pour objectif d'établir, pour chaque personne, un profil de capacités socio-adaptatrices qui permettra d'élaborer un projet éducatif individualisé en respectant la dysharmonie développementale des personnes avec TSA et/ou aveugles.

PUBLIC CONCERNE :

Tout professionnel concerné par l'accompagnement des personnes TSA aveugles avant le secteur adulte.

Nous demandons l'inscription de binômes (2 professionnels d'un même établissement dont un du secteur éducatif).

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre les particularités des personnes TSA/DV
- Maîtriser une évaluation fonctionnelle mettant en évidence les compétences développementales, les particularités comportementales et sensorielles de la personne évaluée
- Elaborer un support de partage et de collaboration famille/professionnels
- Guider l'élaboration du projet éducatif individualisé
- Evaluer les personnes interagissant peu avec leur environnement.

DATE DE FORMATION :

Session 1 : 25 heures (pause repas 1 heure)

- Mardi 11 septembre 2018 (9 h – 17 h)
- Mercredi 12 septembre 2018 (9 h – 17 h)
- Jeudi 13 septembre 2018 (9 h – 17 h)
- Vendredi 14 septembre 2018 (9 h – 13 h)

Session 2 : 25 heures (pause repas 1 heure)

- Mardi 09 octobre 2018 (9 h – 17 h)
- Mercredi 10 octobre 2018 (9 h – 17 h)
- Jeudi 11 octobre 2018 (9 h – 17 h)
- Vendredi 12 octobre 2018 (9 h – 13 h)

LIEU :

CN.R.H.R. « La Pépinière »
Rue Paul Doumer
59120 LOOS – 03.20.97.17.31

INTERVENANTES :

Laurence BRUCHET, Conseillère Technique C.N.R.H.R. « La Pépinière »

Catherine COPPIN, Conseillère Technique C.N.R.H.R. « La Pépinière »

TARIF :

Nous demandons l'inscription par binôme (dont 1 du secteur éducatif).

- 1050 €/personne (Malette TEATSA incluse)
- 2000 € par binôme (Mallettes incluses)

Les repas des mardis, mercredis, jeudis sont organisés par le C.N.R.H.R. à raison de 10 €/repas et par personne, soit 3 x 10 € = 30 €/personne.

L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement à l'ordre de : CNRHR « La Pépinière »

CONTACT :

Secrétariat C.N.R.H.R. « La Pépinière » par Tél. : 03.20.97.17.31 ou par mail : secretariatcnrh@gapas.org

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à :

C.N.R.H.R. Rue Paul Doumer 8 Allée André Glatigny - 59120 LOOS

Accompagné des règlements

- Pour les frais pédagogiques à l'ordre du **Centre de Formation l'Espoir**,
- Pour les repas du midi à l'ordre du **CNRHR « La Pépinière »**

BINOME :

NOM :

NOM :

PRENOM :

PRENOM :

FONCTION :

FONCTION :

COORDONNEES :

COORDONNEES :

ETABLISSEMENT COMMUN :

SESSION :

du 11 au 14 septembre 2018

du 09 au 12 octobre 2018

Pour permettre la prise en charge financière de la formation par votre OPCA (UNIFAF), la formation est coportée par notre partenaire, le Centre de Formation l'Espoir.

L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement à l'ordre de : **Centre de Formation l'Espoir**

1050 €

2000 € (binôme)

Les repas des mardis, mercredis et jeudis sont organisés par le CNRHR à raison de 10 €/repas et par personne, soit 3 x 10 € = 30 €/personne.

Merci de régler cette somme à l'inscription, par chèque, à l'ordre du **CNRHR « La Pépinière »**.

Un programme détaillé sera envoyé à chaque stagiaire ainsi qu'une facture.

Mi-juillet, la convocation sera envoyée avec les informations pratiques (plan d'accès, hôtels...).

Si vous souhaitez commander la valise de matériel, merci de vous rapprocher directement de :

ESAT E. SCHAFFNER

38 Bis Rue Emile Zola 62160 GRENAVY- Tél. : 03.21.13.48.58

Intéressé(e)

Non intéressé(e)

Ce matériel nécessaire à la passation du TEATSA peut être fabriqué et commandé pour la somme de 980.04 € TTC. **500 € vous seront demandés, à titre d'arrhes, à la commande.**